présenter hier par M. Rotschild un effet de 4 millions, que le trésor aurait laissé protester. On ajoute que M. Baguenault, qui l'avait endossé, l'a payé à M. Rotschild. (*Courrier français.*)

— On lit dans la *France Nouvelle* :

« Nous savons aujourd'hui que le ministre d'Angleterre, M. Mandeville, a fait au reiss-effendi, le jour même où notre ambassadeur réclamait l'éloignement des forces étrangères appelées par le sultan, une communication qui contenait la même demande, motivée par les mêmes considérations. »

*Du* 26. — On parle beaucoup d'un projet de mariage du duc d'Orléans avec une princesse d'Allemagne de la religion protestante : dans ce but, on va, dit-on, envoyer en mission particulière un député présenté dimanche dernier au roi ; un séjour de plusieurs années de proscription à l'étranger donnera à ce voyage une couleur d'affaires privées, à l'aide de laquelle il pourra faire les observations prescrites.

— On nous écrit de Vienne que l'évacuation des états romains par les troupes autrichiennes a été différée jusqu'à l'arrivée du nouvel ambassadeur français près de la cour autrichienne. On prétend même que M. de St-Aulaire doit être chargé de traiter la question du désarmement général.

— Les légations russe et autrichienne sont sans nouvelles directes de Constantinople. Les communications du gouvernement transmises par courrier extraordinaire à Pétersbourg ont amené une sorte de suspension dans les rapports du diplomate russe avec le duc de Broglie.

M. Pozzo di Borgo paraît prévoir la nécessité pour lui de faire un nouveau voyage à Londres : le départ du maréchal Maison pour Pétersbourg est, dit-on, encore retardé.

PAYS-BAS. — *La Haye*, 23 *mars*.

A Londres, on est revenu de l'idée de conclure un traité définitif, attendu qu'on pense ne pouvoir tomber d'accord sur la conclusion d'une convention préliminaire. On a envoyé à Pétersbourg, Vienne et Berlin, pour demander des instructions pour les plénipotentiaires de ces trois cours à Londres, afin qu'ils puissent approuver un traité tel qu'il serait conclu entre la Hollande d'une part, et la France et l'Angleterre d'autre part. On ne doute pas que ces cours n'expédient les instructions nécessaires. (*Handelsb.*)

*Gand*, 27 *mars*.

TROISIÈME INTERVENTION.

Désappointés par la levée du blocus des côtes de la Hollande et par la dislocation de la flotte combinée, les journaux révolutionnaires ont dû imaginer une nouvelle qui compensât celle de la liberté rendue à la navigation hollandaise. Ils n'ont rien trouvé de mieux que le projet d'une troisième intervention en Belgique.

Voyons quelles sont les probabilités et quelles pourraient être les causes et les chances d'une telle entreprise.

Il est bien avéré maintenant qu'il ne s'agit plus de délivrer la Belgique, de lui reconquérir le territoire que la conférence lui a fait, de la préserver de la conquête, comme en août 1831, ni d'affranchir sa principale ville de commerce de la crainte d'une citadelle ennemie ; en ce moment, au contraire, tout est en faveur de la révolution belge : elle ne paie pas la dette ; elle jouit de vastes territoires qui ne lui appartiennent pas, même d'après le traité qu'elle prétend imposer au roi Guillaume ; il est convenu que l'armée belge ne se mesurera pas avec l'armée hollandaise ; la Belgique râle ses derniers sanglots sous le cauchemar qui l'étouffe et les vampires qui l'épuisent. Elle n'a plus rien ni à espérer ni à craindre ; une intervention, loin de lui rendre la vie et la santé, ne servirait qu'à augmenter sa détresse, qu'à empirer sa léthargie.

En effet, que viendraient faire les troupes françaises parmi nous? Prendre les deux petits forts de Lillo et Liefkenshoek ; mais l'approche même de ces places est impossible à cause des inondations. D'ailleurs la prétendue nécessité de remettre ces forteresses au gouvernement belge ne serait qu'un prétexte ridicule, puisque la liberté de l'Escaut ne dépend en aucune manière de la prise de ces bicoques, et que les Hollandais ne resteraient pas moins maîtres de l'embouchure et souverains arbitres de la navigation du fleuve, quand bien même nous occuperions les points dont il s'agit.

Serait-il question, par hasard, d'attaquer la Hollande par terre et par système d'invasion, pour forcer le roi Guillaume à accepter le traité du 15 novembre? Dans ce cas, les armées françaises opéreraient ou seules, ou secondées par les troupes belges.

Dans la première alternative, les forces disponibles maintenant dans les départemens du nord de la France ne sont pas assez considérables pour qu'ayant à attaquer une ligne formidable de places telles que Breda, Berg-op-Zoom, Gertruidenberg, Bois-le-Duc, Willemstadt, Grave, Nimègue, Maestricht, etc., et à combattre en même tems une armée régulière de 100 mille hommes, soutenue par des levées en masse, les chances du succès ne fussent pas au moins incertaines, et pour que le ministère français voulût compromettre, nous ne dirons pas seulement la dignité de la France, mais le trône de Louis-Philippe par une expédition hasardeuse.

Dans la seconde hipothèse, celle où nous serions admis à coopérer avec l'armée française à l'envahissement de la Hollande, il faudrait renoncer à tout ce qui a été fait et arrêté jusqu'à présent dans la diplomatie européenne. Nous nous trouverions en guerre flagrante et directe avec la Hollande, et les puissances de la conférence de Londres auraient manqué le but auquel jusqu'à présent avaient tendu tous leurs efforts, toutes les négociations : la résolution unanime et efficace de prévenir toute collision entre les Hollandais et nous.

Il importait sans doute fort peu aux puissances qu'un petit peuple tel que nous s'entre-détruisît par une guerre civile, et ce serait être novice en politique que de s'imaginer qu'un sentiment d'humanité a présidé à leur décision ; il est plus naturel de croire qu'elles ont craint qu'en nous permettant de guerroyer entre nous, chacune des grandes puissances ne favorisât, suivant ses affections et ses intérêts, la cause de l'une ou de l'autre des parties, et qu'il n'en résultât une guerre générale ; guerre d'autant plus redoutable pour toutes, que dans l'état actuel de la science militaire, il est impossible qu'une lutte entre les grandes puissances ne change de nouveau la face de l'Europe.

Qu'est-il besoin d'étendre davantage nos observations. Il suffit d'avoir exposé les faits et les possibilités des événemens futurs pour convaincre tout lecteur de bon sens qu'une troisième intervention de la part de la France est impossible sans que Louis-Philippe se décide à une guerre enropéenne. Toute la question se réduit à cette simple expression ; l'Europe permettra-t-elle que Louis-Philippe envahisse le territoire hollandais, et une troisième intervention en Belgique peut-elle s'effectuer sans cet envahissement? Nos lecteurs répondront à ceci aussi bien que nous.

Nous n'assurons pas toutefois qu'un vertige nouveau ne puisse s'emparer de Louis-Philippe : jusqu'ici nous avons vu tant de phénomènes politiques, que dans l'intention d'humilier une troisième fois notre belle armée et de braver les puissances, une dernière intervention jugée impossible s'accomplira peut-être comme ses deux aînées. (*Messager.*)

*Bruxelles*, 26 *mars*.

On lit dans une correspondance particulière du *Libéral*, datée de Bruges :

« Le parti ultramontain vous laisse déclamer à loisir, et il agit sourdement et efficacement dans nos Flandres. Peu lui importent de vaines querelles de théories, des discussions de principes, il va droit à son but, et pour premier cadeau à la Belgique, nous lui devons l'importation d'une cargaison complète de capucins, bénédictins, carmes chaussés et déchaussés, qui viennent d'établir leur quartier-général dans notre bonne ville de Bruges, qui, si cela continue, ne sera plus qu'un séminaire ou un béguinage avant peu de tems.

» On rencontre journellement dans nos rues des capucins en chair et en os, habillés en brun, portant de longues barbes, l'air repoussant, et sales, sales comme des capucins. Le mot est devenu proverbial.

» De mémoire d'homme on n'a vu de figures plus hideuses, plus patibulaires ; on se demande effrayé où l'on a pu chercher une pareille collection d'horreurs, et je vous certifie que bon nombre de maris ont consigné leurs femmes à domicile, dans la crainte que leur imagination ne soit frappée et qu'il n'en résulte de graves inconvéniens pour la prochaine génération.

» Si encore tous ces gens ne se bornaient à s'habiller autrement que les autres, s'ils se contentaient d'être sales et de porter de grandes barbes, nous en serions quittes pour rire à leurs dépens, et en vertu du principe de la *liberté en tout et pour tous*, nous les laisserions se ridiculiser fort à leur aise ; mais déjà ils agissent. Au mépris des lois sur la mendicité, ils vont quêtant de porte en porte et sollicitant la charité publique, et ne se font aucun scrupule de gêner les habitans par des importunités désagréables. Mais ce n'est rien encore à Bruges ; ils ont fait une irruption dans les campagnes des environs, et les bourgmestres, intimidés par leur froc, laissent librement rançonner les paysans, fort surpris, du reste, de la perception de cet impôt d'un nouveau genre. On cite même un bourgmestre de nos environs qui, enflammé d'un saint zèle et jaloux de prouver son dévouement pour la sainte cause, a fait accompagner deux de ces moines mendians par le garde champêtre de la commune, afin de légaliser, en quelque sorte, les obsessions des révérends, et de les garantir de toute insulte. »

*Du* 28. — Un journal anglais, qui se prétend bien informé, assnrait, il y a quelques jours, que M. Pozzo di Borgo n'avait pas atteint le principal objet de sa mission. Il ne nous dit pas quel était selon lui cet objet principal de la mission du diplomate russe, mais il nous le fait assez entendre en ajoutant que M. Pozzo di Borgo aurait répondu à un de ses amis intimes qui l'interrogeait